

Tournoi Régional OSTT LAVENTIE



L'OSTT LAVENTIE organise son cinquième tournoi homologué le
27 et 28 mai 2017 au sein de son complexe sportif
avenue Henri Puchois, 62840 Laventie.

Article 1 :

Ce tournoi est homologué sous le n° 400/2016-R et sera juge-arbitré par Gérald Olivares.

Article 2 :

Les parties se dérouleront sur **22 tables** avec des balles homologuées FFTT. Chaque table disposera d'un marqueur.

Article 3 :

Chaque joueur se fera pointer une 1/2 heure avant sa première série à la table du Juge-Arbitre et ne pourra participer que s'il présente sa licence (en cours de validité). Pendant l'épreuve, tout joueur sera scratché au bout du 3^{ème} appel.

Article 4 :

Toutes les rencontres se disputeront au meilleur des 5 manches, sauf pour la série Handicap qui se déroule en 1 manche de 41 points (1 point d'écart pour la victoire). Pour cette dernière série, 2 points d'avance seront accordés par différence de classement (tranche de 100 pts), le handicap maximum étant limité à 18 points.

Le **samedi** tout joueur a la possibilité de s'inscrire à 2 séries simples plus la **coupe Davis**.

Pour la coupe Davis, la somme des points doit être inférieure à 2800.

Le **dimanche** tout joueur peut s'inscrire à **2 séries simples** plus la **série handicap**.

Article 5 :

Le joueur gagnant une rencontre apportera à la table d'arbitrage, la fiche de partie, le stylo et la balle de match.

Article 6 :**Tableaux, horaires, coût et dotation des séries**

HEURES	N° SE-SERIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGAGEMENT	MONTANT de la DOTATION
14h30	A	Nc à 1099	5€	120€
17h00	B	Moins 18 ans	4€	65€ en lot
16h00	C	Nc à 699	5€	80€
15h15	D	Nc à 899	5€	95€
13h30	E	Coupe Davis moins de 2800 points	8€ par équipe	190€
17h00	F	Vétérans	5€	80€
14h30	I	Féminines	5€	65€
9h00	J	Nc à 999	5€	120€
11h00	K	Nc à 1299	5€	135€
13h00	L	Nc à 1499	5€	160€
10h00	M	Nc à 1699	5€	185€
12h00	N	Non numéroté	5€	240€
15h00	O	Open	5€	270€
14h00	P	Handicap	5€	255€

Les séries de A à I ont lieu le samedi 27 mai.

Les séries de J à P ont lieu le dimanche 28 mai.

Article 7 :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les récompenses si certaines séries ne comportent pas un nombre suffisant de participant.

Article 8 :

Chaque joueur devra utiliser une tenue sportive (short + maillot). Le port de chaussures de ville est interdit sur l'aire de jeu.

Par ailleurs, tout participant devra respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition. Il sera interdit de fumer dans le complexe sportif.

Article 9 :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de pertes, vols ou accidents pouvant survenir durant le tournoi.

Article 10 :

Le tirage au sort se déroulera le vendredi 26 Mai 2016. Celui-ci sera effectué par **Mr Gérald Olivares**, Juge-Arbitre de la compétition.

Article 11 :

La feuille d'engagement ci-jointe, dûment remplie et accompagnée des droits d'inscription est à faire parvenir pour **le mercredi 24 mai 2016** au plus tard à

Bruno Leloire, 1 bis rue d'Hinges 62920 GONNEHEM

ou par mail **cedric.leloire@gmail.com**

ou sur le site internet

<https://www.inscription-facile.com/form/52R6qb2qKYMO0cvVdMrw>

Les chèques d'inscription seront libellés à l'ordre de l' « OSTT LAVENTIE ».

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez accéder au site

<https://www.facebook.com/events/624968211031343/>

Article 12 :

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

Article 13 :

Pour toute série, le nombre maximum d'inscrits est de 66 par série sauf pour la série Handicap et 32 paires pour la coupe Davis.

Article 14 :

Tournoi non-stop. Pas d'arrêt le midi. Un stand restauration (sandwich, croque-monsieur...) et des vestiaires (non surveillés) seront à la disposition de tous.